

Ilham Hamoud

6 de diciembre de 2016 ·

La vérité sur les retraites des hommes politiques en algérie
Caisse de retraite des cadres de l'Etat une institution occulte !
Du temps de Zerhouni à l'Intérieur, les hauts fonctionnaires de ministère ont largement profité de cette caisse.

Tous les fonctionnaires de l'Etat en parlent comme d'un véritable Eldorado. Les avantages de ceux qui y sont affiliés sont énormes, extraordinaires. Uniques au monde. Ils font rêver. Après seulement quinze années de travail, (nettement moins pour certains et largement plus pour d'autres, ses règles sont élastiques) elle fait bénéficier à ses affiliés à cinquante ans révolus (parfois moins aussi) d'une retraite à 100%, complète, une retraite actualisée lors de chaque augmentation des salaires des personnels actifs (à la minute !). Exemple, un wali retraité qui a exercé seulement six mois en 1963 bénéficie du même salaire, primes comprises, qu'un wali en exercice en 2012 ! Une retraite transmissible telle quelle aux héritiers après le décès et surtout, surtout une retraite cumulable avec un autre salaire de haut fonctionnaire de l'Etat !!! Pourtant cette caisse, aucun syndicat et aucun Sidi Saïd ne défend ses adhérents.

Je m'explique. C'est fou. Un directeur de ministère qui part en retraite aujourd'hui peut revenir le lendemain, être recruté pour occuper le même poste de directeur qu'il a quitté et cumuler du jour au lendemain deux payes ! Et dans beaucoup de ministères on profite à tire-larigot de cet avantage, puisque pour une fois c'est légal, on part en retraite aujourd'hui et on revient le lendemain pour réoccuper le poste quitté hier. Un sport dans lequel excellent les hauts fonctionnaires de ministère de l'Intérieur surtout du temps de Zerhouni.

Cette institution est l'un des plus grands tabous d'Algérie. Son directeur, son organisation, son adresse, même son exacte dénomination sont inconnus même par ceux qui y sont affiliés. Tout est organisé par des textes non publiables. Cette caisse ne reçoit pas, ne traite jamais directement avec ses adhérents. Seulement avec les ministres en exercice. Elle ne communique pas, ne répond pas au courrier et agit comme bon lui semble.

Comment une caisse qui compte seulement quelques milliers d'adhérents peut-elle agir ainsi ? D'où lui viennent ses énormes moyens financiers ? Certains disent qu'elle est branchée directement sur le budget de l'Etat, autrement dit sur le baril de pétrole, d'autres soufflent qu'elle pompe de la pauvre Caisse nationale des retraites (CNR) que personne ne défend.

Est-ce cette poule aux œufs d'or, cette étrange corne d'abondance, les énormes avantages indus qu'elle distribue, plus que toute autre chose, qui clos à jamais le bec de tous les grands cadres de l'Etat qu'elle arrose et qui deviennent sourds, muets et aveugles dès qu'ils partent en retraite ?

Abdelhak Hamidi

